

L'affichage environnemental fait débat

27 janvier 2022 - Magali MONNIER, Erwan Le Fur

L'Institut technique de l'agriculture et de l'alimentation biologiques (Itab) a publié le 26 janvier un communiqué pour faire le point sur l'état d'avancement du Planet-score qui émet par ailleurs des réserves quant à la cohérence de la méthodologie employée par l'Eco-score. Les porteurs de la démarche concurrente ont quant à eux organisé une conférence le même jour pour dresser le bilan de la première année d'expérimentation de la méthode d'affichage.

Six mois après le lancement du Planet-score, plus de 70 acteurs de l'agro-alimentaire, dont une douzaine de distributeurs (voir ci-dessous) ont apposé le logo sur quelque 3000 références. C'est ce qu'on apprend de la lecture d'un communiqué publié le 26 janvier et adressé à la presse par le Synabio.

Le Planet-score se déploie

« Les notations ont été établies de façon très précise permettant d'étalonner et de valider la méthode de calcul, explique Sabine Bonnot, présidente de l'Institut technique de l'agriculture et de l'alimentation biologiques (Itab) qui porte le projet du Planet-score. Nous pouvons désormais déployer l'affichage sur la totalité des produits du marché agro-alimentaire en utilisant les données disponibles en open data ».

De quoi donner plus de visibilité à cet outil déjà approuvé par de nombreuses entreprises telles que Triballat-Noyal. *« L'évaluation par le Planet-score de l'ensemble des produits de notre gamme ultra-frais a conforté le faible impact de nos produits sur l'environnement »,* témoigne Solenn Douard, directrice générale de l'entreprise, dans le communiqué. Ce document émet également des réserves quant à la cohérence de la méthodologie proposée par les promoteurs de l'Eco-score. En cause par exemple : l'affichage de notations différentes sur des produits identiques, dont seul le packaging diffère.

Désaccords sur la méthode

« Nous allons continuer à nous développer et à nous améliorer car nous nous sommes rendus compte sur le terrain que certains points pouvaient être optimisés », convient Shafik Asal, un des membres à l'origine de l'Eco-score et cofondateur d'Etiquetable – ECO2 Initiative, qui s'est exprimé lors d'une conférence organisée le 26 janvier également. Bien que la méthode de calcul fasse l'objet de quelques critiques, les porteurs de ce projet (La Fourche, Yuka, ScanUp, etc.) se félicitent *« d'avoir pu montrer la faisabilité du déploiement d'un affichage environnemental à grande échelle ».*

Autre motif de satisfaction : l'Eco-score permet d'orienter les achats des consommateurs. Ils sont deux sur trois à avoir déjà choisi un produit ou renoncé à un achat en fonction de son Eco-score, selon une étude menée en décembre auprès d'un panel d'environ 6 500 consommateurs.

Il reste qu'en plus des incohérences pointées par les promoteurs du Planet-score, la démarche concurrente souffre de ne pas suffisamment tenir compte et rendre visibles des critères jugés essentiels par nombre d'acteurs au sein du réseau spécialisé mais aussi par les consommateurs, comme le recours aux pesticides ou encore le bien-être animal.

Pas d'adoption avant 2023

D'après nos informations, le comité interministériel chargé de piloter l'expérimentation, de concert avec l'Agence de la transition écologique, a déjà acté le fait que l'analyse du cycle de vie seule ne permet pas de refléter le réel impact des produits sur l'environnement. Et qu'en effet d'autres critères doivent être intégrés dans le calcul afin d'apporter aux consommateurs une information fiable. Reste à savoir lesquels. Autrement dit, le chantier est loin d'être terminé. L'adoption d'une version définitive de l'affichage environnemental ne devrait pas intervenir avant le premier semestre 2023.

Acteurs engagés dans la démarche du Planet-score



<https://www.circuits-bio.com/vie-des-fournisseurs/l-affichage-environnemental-fait-debat>

